

Approche socio-économique de l'exploitation du milieu aquatique casamançais

Christian CHABOUD (1)

Marie-Christine CORMIER-SALEM (2)

Mariteuw Chimère DIAW (3), Moustapha KEBE (4)

RÉSUMÉ

En Casamance, jusqu'à ces dernières années, s'opposent deux types de système d'exploitation du milieu aquatique : d'une part, en Basse Casamance, les eaux intérieures sont exploitées par les Diola, paysans-pêcheurs, au moyen de techniques traditionnelles (nasses, barrages, bassins piscicoles, cueillette des huîtres), dans le cadre d'une économie domestique.

D'autre part, les formes de pêches modernes — que ce soit la pêche au filet dormant en mer ou la pêche à la crevette et à la senne en Moyenne Casamance — ainsi que la filière du poisson frais et transformé sont entre les mains de populations originaires des autres régions sénégalaises (Niominka, Toucouleur, Walo-Walo...).

Sous un éclairage successivement historique, social, géographique et économique, l'article présente la diversité de ces systèmes d'exploitation et leurs mutations récentes sous l'effet de deux phénomènes majeurs : la sécheresse et le développement de la pêche chez les populations autochtones.

MOTS-CLÉS : Sénégal — Afrique de l'Ouest — Pêche artisanale — Socio-économie — Histoire — Géographie.

ABSTRACT

SOCIO-ECONOMICS OF THE EXPLOITATION OF THE AQUATIC ENVIRONMENT IN CASAMANCE

Until the last years, two types of aquatic resources exploitation have been opposite. On the one hand, in the Lower Casamance, continental waters have been exploited by part-time fishermen, the Diola, using traditional techniques (hoop nets, dams, fish ponds, oyster gathering), in the frame of domestic economy.

On the other hand, modern fishing — gillnets at sea, shrimp nets and purse seine in the Middle Casamance — as well as the fresh and processed fish market are controlled by populations coming from other regions of Senegal (Niominka, Toucouleur, Walo-Walo).

Historical, sociological, geographical, anthropological and economical aspects are given in this paper dealing with exploitation patterns and recent changes due to two major facts: drought and fishing development among local communities.

KEY WORDS : West Africa — Senegal — Artisanal fisheries — Economic Sociology — History — Geography.

(1) *Économiste de l'ORSTOM, affecté au CRODT-ISRA. B.P. 2241, Dakar.*

(2) *Géographe de l'ORSTOM, affectée au CRODT-ISRA.*

(3) *Sociologue de l'ISRA, en service au CRODT-ISRA.*

(4) *Économiste de l'ISRA, en service au CRODT-ISRA.*

INTRODUCTION : RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES SUR LES FORMES D'EXPLOITATION DU MILIEU AQUATIQUE EN CASAMANCE

1. Objet de la recherche

Les recherches en sciences sociales sur les formes d'exploitation du milieu aquatique en Casamance ont été entreprises par le CRODT (1) à partir de 1984, en rapport avec le programme de recherche du CRODT sur l'environnement et les ressources halieutiques. De façon complémentaire aux autres disciplines impliquées dans ce programme, elles visent, partant de connaissances très limitées sur ce sujet, à comprendre la dynamique interne des systèmes de production et de distribution dans ce secteur, ainsi que les stratégies productives expliquant les diverses formes prises par la pêche dans la région. Cette compréhension repose dans un premier temps sur un inventaire des formes d'exploitation et de valorisation du milieu aquatique. Cet inventaire doit, par ailleurs, fournir aux responsables de la planification les données de base nécessaires aux projets de développement des pêches en Casamance.

Dans un second temps, l'inventaire qualitatif est complété par une quantification et une classification des données. Le choix et la mesure de variables significatives dans le cadre d'opérations de recherches spécifiques, permettent de mieux saisir les évolutions et d'expliquer la diversité des formes d'organisations sociales présentes.

2. Problématique et méthodologie de la recherche

La problématique générale retenue consiste à expliquer la diversité des formes d'exploitation du milieu aquatique mises en œuvre par les populations. La sécheresse des dernières années a accéléré les processus de transformation de la pêche. Les formes et leur évolution sont à mettre en relation avec la dynamique de l'environnement.

Les approches sont différentes selon les grands thèmes retenus dans l'étude; dans tous les cas, elles se veulent globales, dynamiques, intégrées et systémiques.

DYNAMIQUE HISTORIQUE ET SOCIALE

Les communautés des pêcheurs ont leur dynamique propre et les réactions aux situations nouvelles ne sont pas indépendantes de l'histoire et des expériences de développement passées. L'étude approfondie de l'histoire, si elle ne permet pas de dire ce qui est

possible, apparaît comme indispensable pour dire ce qui ne le sera pas. Elle permet ainsi de comprendre les phénomènes actuels, non pas comme des éléments isolés, mais comme le résultat de tendances autonomes longues, de perturbations « extérieures » et d'événements « aléatoires » (sécheresse...) (CHAUVEAU, 1982).

L'extrême hétérogénéité du tissu social casamançais constitue une des données essentielles de la structure sociale. La pêche, qui ne saurait s'expliquer par elle-même, s'insère dans les structures sociales et les stratégies productives des diverses populations impliquées (DIAW M.-C., 1986 a).

L'étude se propose d'intégrer toutes les formes d'exploitation des ressources terrestres et aquatiques (formes de pêche classiques et « anciennes ») dans les différents milieux (domaine continental et maritime). La pêche est étudiée tant du point de vue de ses rapports internes, que du point de vue de ses relations avec les formations sociales dans lesquelles elle s'insère (agriculture et systèmes productifs, société, histoire, etc.); elle se pratique à l'intérieur d'un espace qui est lui-même géré en fonction de l'ensemble de ces relations.

GESTION DE L'ESPACE AQUATIQUE

Cette notion (plus large que celle d'espace halieutique) intègre l'organisation et l'aménagement de cet espace, ainsi que les formes techniques, culturelles, juridiques, sociales et économiques de son exploitation. La description de cette gestion aux diverses échelles d'analyse vise à déterminer la répartition et la localisation des faits relatifs à la pêche et permet d'en faire une typologie. L'analyse historique permet de reconstituer la mise en place de cette gestion et ses modifications en fonction des divers facteurs endogènes ou exogènes (CORMIER-SALEM, 1986a).

FILIERE DES PRODUITS DE LA PÊCHE

La pêche met en œuvre un ensemble d'activités et d'agents économiques qui ne sont pas tous impliqués directement dans l'exploitation des ressources mais dont le rôle est indispensable à la production et à la valorisation des produits halieutiques. L'approche par filière permet d'intégrer toutes ces activités, de la pêche à la consommation, et permet d'analyser les interactions entre les différents éléments.

Au plan méthodologique, le programme se caractérise par le fait qu'il utilise à la fois des méthodes quantitatives et qualitatives de collecte d'informations.

Pour illustrer ces différentes approches, nous pré-

(1) CRODT : Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye, Sénégal.

senterons dans ce document, la synthèse des premiers résultats de l'étude des systèmes de production et de distribution.

Dans un premier temps, nous ferons l'historique du développement de la pêche casamançaise. Puis nous analyserons les situations sociales actuelles en insistant sur les rapports externes (entre la pêche et l'agriculture) et internes (gestion des unités de pêche et rapports de production). Dans un troisième temps, nous décrirons les moyens mis en œuvre par les populations pour protéger et aménager les espaces aquatiques. Enfin nous présenterons la filière des huîtres et du poisson frais et transformé.

1. CONDITIONS HISTORIQUES DU DÉVELOPPEMENT DES PÊCHES EN CASAMANCE

En relation avec la mise en place du peuplement casamançais et les grandes mutations technologiques qui ont affecté la pêche, on peut distinguer trois grandes périodes dans le développement de cette activité (DIAW, 1985 et 1986b) :

— la période précoloniale, antérieure à l'arrivée des premiers pêcheurs septentrionaux et orientaux,

— la période de l'avant-guerre (deuxième guerre mondiale) qui voit l'introduction en estuaire de pêcheurs professionnels venus du nord du Sénégal (cf. figure 1),

— la période de l'après-guerre correspondant au développement de la pêche à la senne de plage, de l'économie crevettière, de la pêche en mer à laquelle est également liée la motorisation du parc piroguier.

Jusqu'au début du xx^e siècle, l'exploitation des ressources halieutiques casamançaises reste faible et limitée aux eaux intérieures de la Basse Casamance. Contrairement à une croyance répandue les présentant comme des « non-pêcheurs », les populations *diola* de cette partie de la région développent cependant une technologie et des techniques de pêche dont la richesse témoigne de l'importance de leurs activités halieutiques durant cette période. La pêche était pratiquée dans le cadre d'une économie domestique marquée par la riziculture, et dépendant donc du calendrier agricole et des techniques de mise en valeur des rizières. Six types d'engins et de techniques de pêche ont été utilisés traditionnellement par les pêcheurs *diola* : les nasses, bassins, filets, engins de jet, paniers et accessoires, palissades et barrages-pièges. Le développement des migrations de ces pêcheurs, liées à la pression foncière et à la recherche de zones de pêche favorables, a contribué à l'extension de la pêche à d'autres parties de la Casamance. Durant toute cette période, les rapports d'échange

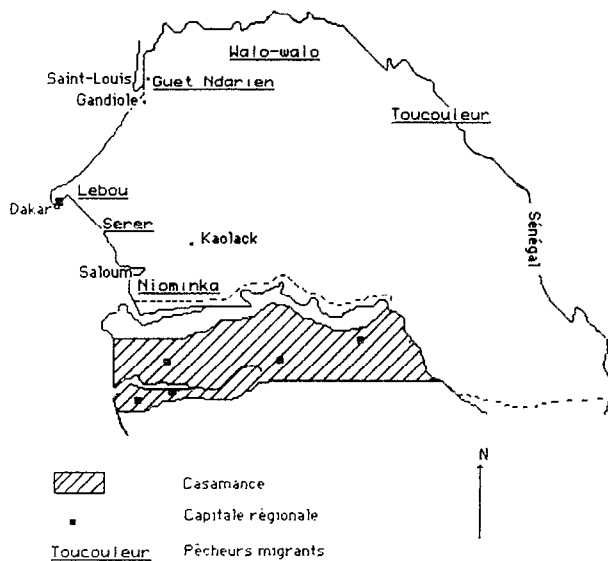


FIG. 1. — La Casamance, dans le sud Sénégal, et la répartition des différentes ethnies de pêcheurs migrants. *The Casamance region in Southern Senegal, and distribution of the migrating fishermen ethnic groups*

Carte : M. C. CORMIER-SALEM, 1987.

se sont fondés sur le troc (échange de poisson contre du riz, du sel, du gibier...).

Ce n'est qu'au xx^e siècle, période de mutations profondes dans l'économie halieutique casamançaise, avec l'arrivée de pêcheurs allogènes du nord et de l'est, que s'est développée la pêche en mer et dans la plus grande partie de l'estuaire (CORMIER, 1984c).

L'intégration croissante de la Casamance à l'économie marchande au cours de cette période a engendré des flux migratoires de grande ampleur. Les pêcheurs *serère-nyominka* (îles du Saloum), *guetndariens* (Saint-Louis) et *lébou* (Dakar et Petite Côte), de par leur expérience de la pêche maritime, fluviale et estuarienne dans leurs régions d'origine, ont le plus contribué au développement de la pêche en Casamance; avec les pêcheurs *somono* (vallée du Niger), ils ont introduit et développé différentes techniques de pêche : épervier, filet dormant à capitaines, filet maillant dérivant de surface.

Dans la période de l'après-guerre, l'accélération des transformations sociales, économiques et technologiques, va entraîner de nouvelles mutations dans la région. L'arrivée de pêcheurs originaires de la vallée du fleuve Sénégal (*toucouleur* et *walo-walo*) coïncide avec le développement de l'industrie de transformation et de commercialisation du poisson fumé (1948). La pêche à la senne de plage se développe sous l'impulsion des *Walo-walo* tandis que les *Subalbe Toucouleur* introduisent un nouveau modèle de filet

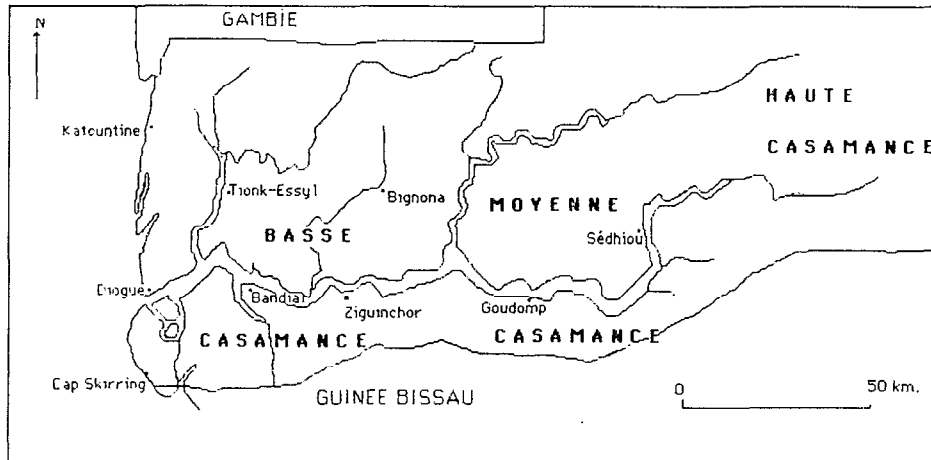


FIG. 2. — Carte de la Casamance. *Map of the Casamance region*
Carte : M. C. CORMIER-SALEM, 1987.

dérivant. Goudomp, favorisé par l'introduction de l'économie de traite, de la motorisation des pirogues et la création de l'école de pêche, devient le premier centre de pêche de la région (figure 2).

A partir de 1960, l'installation de trois sociétés européennes à Ziguinchor va engendrer le développement de la pêche crevette et de très grands bouleversements : reconversion massive des pêcheurs *toucouleur* à la pêche crevette, encouragement à l'immigration, essor de la ville de Ziguinchor qui devient le centre de gravité de la pêche, transformation de Goudomp en centre de pêche crevette. Une tendance à la sédentarisation se fait jour parmi les pêcheurs *toucouleur* et, la pêche à la senne devenant techniquement possible toute l'année à partir de 1971, parmi les pêcheurs *walo-walo*.

2. SOCIOLOGIE CONTEMPORAINE : LA PÊCHE DANS LES SYSTÈMES DE PRODUCTION — LES RAPPORTS DE PRODUCTION DANS LES UNITÉS DE PÊCHE

2.1. Répartition ethnique des unités de pêche

Les deux premiers tiers du xx^e siècle ont ainsi été marqués par un essor décisif de la pêche en Casamance et une modification fondamentale de la physionomie technologique de celle-ci sous l'impulsion de pêcheurs migrants qui dominent nettement ce secteur (DIAW, 1986c).

En 1985, près de 4 369 unités de pêche sont présentes en Casamance, soit près de 9 460 pêcheurs appartenant à 11 groupes ethniques. Un fait nouveau toutefois est l'inversion des rapports entre la répartition ethnique dans la pêche et l'importance du

capital technique mis en œuvre par ces ethnies. Les pêcheurs « autochtones », en effet, contrôlent 85 % du total des unités de pêche. Cependant, les pêcheurs migrants qui ont préservé leurs spécialisations techniques, maintiennent dans leurs lieux d'implantation un poids économique considérable : équipages de senne les plus importants (57 à 90 pêcheurs), force de travail importante par rapport aux unités de pêche possédées (580 personnes employées par 95 unités *walo-walo* par exemple), intégration pêche-mareyage, hégémonie en mer.

2.2. Typologie des centres de pêche et rapports pêche-agriculture

La pêche en Casamance est pratiquée dans plus de 175 centres et villages qui peuvent être classés en cinq grands types en fonction de leurs rapports avec l'espace écologique (position géographique, ressources halieutiques et agricoles, accessibilité) (DIAW, 1985).

2.2.1. LES CAMPMENTS MARITIMES SAISONNIERS

Ils ne représentent que 3 % des centres de la région et constituent des points d'implantation quasi-exclusifs des communautés de pêcheurs professionnels allochtones (*Wolof* de Guet-Ndar et du Gandiole, *Lébou*, *Sérère*). On y trouve des pêcheurs exclusifs et des pêcheurs combinant la pêche avec les cultures sèches (mil, arachide) et plus rarement avec le maraîchage, la riziculture ou la culture du maïs et du manioc dans leurs villages d'origine (fig. 1).

Les pêcheurs *lébou* et *sérère* originaires de la Petite Côte bénéficient d'un marché lucratif pour les espèces qu'ils recherchent (sole et langouste); tandis que la plus grande partie des captures des pêcheurs *wolof*,

spécialisés dans la pêche aux gros poissons, est destinée à la transformation artisanale (guedj, sali, ailerons de requins).

2.2.2. LES CENTRES AMBIVALENTS MARITIMES ET ESTUARIENS

Ils représentent 6 % des centres de pêche et sont constitués par des villages sédentaires ou saisonniers, dont la situation permet l'accès à la mer, à l'estuaire et aux bolons intérieurs. Ces centres sont dominés par les pêcheurs *nyominka* et, à un degré moindre, par une composante *diola*.

Dans les campements saisonniers *nyominka*, la pêche constitue, chez la majorité des pêcheurs, le choix productif prioritaire malgré la co-dominance avec l'agriculture et le « retour » des pêcheurs dans les îles du Saloum en hivernage.

Par contre, les centres sédentaires des zones ambivalentes sont des centres mixtes où coexistent migrants et autochtones. Ces derniers pratiquent la pêche et l'agriculture, tandis que les migrants *nyominka* sont pour l'essentiel des pêcheurs exclusifs. L'économie de la pêche est dominée par la vente du poisson frais et la transformation artisanale dont l'importance varie selon les deux types de centres ambivalents mixtes.

2.2.3. LES VILLAGES AUTOCHTONES CO-DOMINANTS

Ils sont très nombreux (31 % des centres de pêche) et regroupent les villages *diola* du complexe côtier de Basse Casamance, et les villages *mandingue* et *balante* de Moyenne Casamance.

Dans la plupart de ces villages, il y a co-dominance de la pêche avec la riziculture et d'autres activités (cultures de plateau, palmeraie, maraîchage, plantations fruitières, artisanat, élevage). L'adoption de la pêche par la jeunesse (lutte contre le sous-emploi et l'exode rural) est allée de pair, dans certains villages, avec l'apparition de mouvements migratoires à courte et moyenne distance (cas des pêcheurs de Thionk-Essyl qui pêchent en saison sèche jusqu'en Guinée-Bissau).

Dans d'autres villages, bénéficiant de conditions naturelles favorables, la pêche est une activité sédentaire active surtout en saison sèche.

L'économie de la pêche est dominée dans ces villages par la transformation artisanale, le micro-commerce du poisson frais, la vente de crevettes aux usines.

2.2.4. LES CENTRES ESTUARIENS MIXTES

Ils sont situés pratiquement tous en Moyenne Casamance et dans le Balantakounda. Ce sont les

centres les plus importants et les plus actifs de l'estuaire, regroupant des pêcheurs exclusifs migrants — tendant à se sédentariser — et des pêcheurs autochtones co-dominants.

La coexistence des formes « avancées » et « paysannes » de l'économie halieutique se reflète également dans la dualité du mode de commercialisation des produits de la pêche : mareyage lucratif des prises des types de pêche plus rentables (senne de plage, crevettes) et micro-mareyage pour les captures des unités « secondaires ».

Ziguinchor, qui appartient à ce groupe, constitue le centre de gravité de l'économie de la pêche casamançaise.

2.2.5. LES VILLAGES D'AGRICULTEURS-PÊCHEURS OCCASIONNELS

Ces villages de paysans-pêcheurs représentent près de la moitié des centres de pêche de la région. Ils sont constitués de villages disposant d'un nombre élevé d'unités de pêche sans embarcation mettant en œuvre un capital technique limité, ou par des villages possédant peu d'unités de pêche mais plus actives et munies d'embarcations. A l'échelle du village cependant, la pêche est une activité secondaire et souvent occasionnelle, partout subordonnée aux nécessités agricoles. Le micro-mareyage et l'auto-consommation sont la destination essentielle du produit de la pêche.

2.3. Rapports de production dans les unités de pêche

Le système de parts constitue la forme la plus générale de rémunération du travail et du capital dans la pêche artisanale. Le caractère spécifique de la pêche rend nécessaire la solidarité dans la gestion des unités de pêche et l'association des équipages aux risques de la production. Le système de part dans ses composantes « partage des frais généraux » et « partage du surproduit » a été inventé par les sociétés de pêcheurs pour répondre à de telles nécessités.

Pour les unités de pêche enquêtées en Casamance, nous avons repéré 15 modalités distinctes de répartition du produit sans compter les modalités particulières à certaines unités domestiques au sein desquelles la répartition n'est pas formalisée (DIAW, 1986a).

Dans la région étudiée, comme ailleurs au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, il existe deux systèmes de répartition à la part. Le système « cloisonné » pour lequel le fonds de rémunération du capital et de la propriété est différent de celui du travail; il est utilisé par 20 % des unités de pêche échantillonnées. Dans le système « non cloisonné », le capital et le travail ont le même fond de rémunération; il constitue

le système régissant l'organisation économique de la majorité des unités de pêche étudiées.

Par ailleurs la rémunération des facteurs de production est en relation avec la taille des équipages. L'analyse concrète des phénomènes d'appropriation dans les unités de pêche étudiées ainsi que leur comparaison, nécessitent la prise en compte intégrale des équipages et la mise en rapport de leur taille avec les diverses modalités de répartition dans chaque type de pêche.

Il faut également souligner que la mise en œuvre concrète de ces systèmes de partage formels est influencée par les rapports sociaux qui dominent au sein des sociétés d'origine des pêcheurs. Aussi, chez les pêcheurs *sère nyominka*, la part des jeunes pêcheurs célibataires (cadets) est-elle « gérée » par les Aînés qui la redistribuent pour satisfaire les dépenses socialement indispensables ou la « réinvestissent » dans le capital de l'unité de pêche familiale.

3. GESTION DE L'ESPACE AQUATIQUE

3.1. Statut des eaux et droit d'accès à la ressource

Le domaine maritime comprend les eaux territoriales et les eaux estuariennes navigables. Le domaine continental regroupe les portions de fleuve non navigables, les bolons, les rivières et les marigots. Entre ces deux domaines qui font chacun l'objet d'une réglementation par deux institutions différentes (DOPM (1) et SEEFF (2)), il y a de nombreuses interférences; par exemple, la zone autorisée pour la pêche à la crevette relève du domaine continental mais est gérée par la DOPM et non le SEEFF (CORMIER-SALEM, 1986a).

En fonction de l'histoire du peuplement, la perception et la maîtrise des eaux intérieures et maritimes diffèrent. Les marigots et les bolons font partie du terroir *diola*, contrairement à la mer et au chenal du fleuve.

Chaque village dispose, à l'intérieur de son terroir, de zones coutumières de pêche bien délimitées comprenant les bolons, les îles, les lieux de pêche et de campement. Par ailleurs, des campagnes de pêche sont organisées hors du terroir par des pêcheurs de Basse comme de Moyenne Casamance en saison sèche auxquelles se sont ajoutées plus récemment des migrations de pêcheurs étrangers à la région.

L'accès à l'océan et à ses ressources est libre bien que les pêcheurs découvrant de nouveaux fonds de pêche tentent d'en conserver l'usage exclusif le plus

longtemps possible. En ce qui concerne les eaux intérieures, l'accès aux bolons pour un pêcheur étranger au village est soumis à une autorisation préalable du chef coutumier. Au niveau du village, les zones non aménagées sont appropriées collectivement tandis que les modalités de gestion de la ressource des zones aménagées sont plus complexes.

3.2. Formes d'aménagement traditionnel

3.2.1. LES PÊCHERIES : ENCEINTES ET BARRAGES

Les barrages sont constitués de claies amovibles en tiges de rônier plantées sur les fonds des marigots. Les poissons sont piégés dans les chambres de capture placées à la jonction des claies.

Les palissades sont de véritables enceintes-pièges, plus ou moins fixes, ouvertes vers l'amont pour permettre l'entrée du poisson dans les chambres de capture à marée descendante. Le poisson est recueilli au moyen d'un panier au bout de 3 à 4 jours.

Ces pêcheries sont caractéristiques de l'estuaire casamançais et font l'objet de campagnes de quelques mois en saison sèche par les hommes du Bandial. Le pêcheur est propriétaire du poisson capturé mais aussi du fond de pêche : la parcelle une fois découverte est exploitée et occupée de façon plus ou moins permanente.

3.2.2. LES BASSINS PISCICOLES

Ce sont des aménagements hydrauliques gagnés sur la mangrove, situés en aval des rizières en Basse Casamance. Ils sont constitués de digues munies de drains qui permettent la pénétration de la marée et la vidange du bassin.

Les petits bassins, qui sont destinés à la culture du riz et à la pêche, appartiennent au propriétaire des rizières.

Les grands bassins, situés à l'aval des petits bassins, sont uniquement destinés à la pêche (élevage extensif ou simple piégeage). La gestion du bassin est confiée à l'Aîné du lignage; une partie du poisson récolté est partagée entre les familles composant le lignage, l'autre partie est vendue puis l'argent est versé dans une caisse commune qui sert à couvrir les dépenses non courantes (maladie, gros travaux, fêtes...).

3.3. Contrôle de l'espace : enjeux et conflits

En Casamance, divers facteurs sont à l'origine des tensions entre pêcheurs pour l'exploitation et le

(1) Direction de l'océanographie et des pêches maritimes.

(2) Secrétariat d'État aux eaux et Forêts.

partage des ressources halieutiques. L'ampleur des campagnes de pêche et des migrations amènent pêcheurs migrants et sédentaires à exploiter les mêmes ressources ou les mêmes zones de pêche. La sécheresse a été un facteur d'exacerbation de la concurrence dans l'estuaire, amplifiant les mouvements migratoires originaires du nord et poussant les populations rurales casamançaises à diversifier leurs activités en se tournant vers la pêche. En estuaire, l'effort de pêche accru qui en résulte s'exerce dans le même temps sur des stocks affectés par l'évolution des paramètres du milieu (salinité). En estuaire, l'incomptabilité technique entre différents engins (senne de plage et filet à crevettes; filet à crevettes et félé-félé) est également un problème majeur.

L'exploitation des eaux de la Guinée-Bissau par les pêcheurs *nyominka* et *diola* est à l'origine de frictions entre ces pêcheurs et les autorités guinéennes.

On observe également des conflits entre pêcheurs artisans et armements industriels à la suite de non-respects des limites de pêche réglementaires par les bateaux industriels et de destruction consécutive d'engins de pêche fixes artisanaux.

4. FILIÈRE DES HUITRES ET DU POISSON

4.1. Filière des huitres

4.1.1. DESCRIPTION DE LA FILIÈRE

L'aire potentielle de cueillette des huitres s'est considérablement réduite; elle s'étend essentiellement en aval de Ziguinchor et reste limitée à la frange constituée par des palétuviers (rhizophoracés). Par contre, l'aire effective de cueillette est toujours centrée sur la Basse Casamance en aval de Ziguinchor où les palétuviers sont riches en huitres.

La gestion traditionnelle du milieu repose sur le contrôle, par les « pays », les villages ou même les quartiers, des différentes zones découpées à l'intérieur de l'aire effective de cueillette. Les campagnes de cueillette se sont mieux maintenues dans les îles et villages où les femmes sont organisées en compagnies.

La cueillette est pratiquée durant la saison sèche avec des sorties de 5 à 13 heures, quotidiennement ou deux jours sur trois.

Les moyens utilisés sont rudimentaires; différentes techniques de cueillette, aux conséquences variables sur le renouvellement des stocks, sont adoptées par les femmes: à terre ou dans l'eau, elles coupent, secouent les racines-échasses (rhizophores) ou détachent les huitres une à une.

Les huitres sont ensuite transportées sur les « chantiers » de transformation, où les femmes passent la moitié du temps consacré à l'exploitation des huitres. Les techniques de transformation

consistent à recueillir la chair après avoir grillé ou bouilli les huitres entières. Le fumage et le séchage durent chacun 1 à 2 jours.

Les huitres sont destinées à l'autoconsommation, au troc, au don et de plus en plus à la vente. Les huitres crues sont écoulées dans les villages de la côte sud autour des complexes hôteliers et de Ziguinchor. La douzaine est vendue à 22 F CFA soit 25 fois moins chère que celle de Joal. Les huitres séchées sont vendues dans les villages isolés, à Dakar et à Ziguinchor.

La cueillette des huitres est pratiquée dans 59 villages de la Casamance par au moins 4 000 femmes auxquelles il faut ajouter 100 autres impliquées dans la vente. Les cueilleuses sont toutes des *Diola* âgées en moyenne de 44 ans. Elles travaillent soit au sein de groupes appelés compagnies sur la base de liens de parenté, de classe d'âge ou de voisinage, soit au sein d'associations d'entraide. Il est difficile d'en estimer les revenus annuels qui sont destinés essentiellement aux besoins propres des femmes en biens de consommation (CORMIER-SALEM, 1986 b).

4.1.2. ANALYSE CRITIQUE DE CETTE FILIÈRE

Sur le plan biologique, l'équilibre entre l'exploitation des huitres et le milieu a été remis en cause depuis 1970 avec les années de sécheresse successive. La cueillette ne peut être cependant considérée comme une activité dévastatrice, les populations ayant développé des moyens de contrôle et de protection de leur environnement.

Du point de vue démographique, la cueillette constitue un frein à l'exode rural dans la mesure où elle génère des revenus monétaires en saison sèche.

Sur le plan économique, la cueillette présente des aspects négatifs, bien qu'étant une activité d'appoint hautement valorisée ne nécessitant pas d'investissement: déficience des moyens de distribution vers l'intérieur et l'extérieur du pays, valorisation insuffisante compte tenu du temps de travail requis.

Du point de vue social, on peut souligner l'importance alimentaire et culturelle des huitres, de même que la place originale tenue par les femmes dans cette filière.

En Casamance, existent encore des parcs à huitres traditionnels. Des bâtons en rônier servent de collecteurs. Ils sont plantés dans les bassins piscicoles, en aval des rizières, aux abords de la mangrove. Une amélioration simple et peu coûteuse consisterait à détacher les jeunes huitres des palétuviers, afin de faciliter leur croissance, et à utiliser les bassins pour leur élevage, au sol ou en suspension. Il serait aussi envisageable de valoriser les huitres crues à destination de la clientèle « européenne » du Sénégal en offrant un produit calibré et garanti sain. Ces améliorations

rations ne pourront pleinement porter leurs fruits que si les femmes sont dotées de moyens de commercialisation adaptés.

4.2. La commercialisation du poisson frais et transformé

4.2.1. ÉTAT DES CONNAISSANCES

Les produits d'origine halieutique jouent un rôle très important dans la nutrition humaine en Casamance. L'ORANA (1) a estimé la consommation quotidienne par tête à 66 g dont 62 g de poisson frais. Le poisson fournit 67 % des protéines animales consommées. L'analyse des circuits de distribution et des agents économiques impliqués montre une relative spécialisation selon les produits et les marchés desservis.

Pour le poisson frais, on distingue des circuits de commercialisation courts (approvisionnement des hôtels et petits marchés de la région par les pêcheurs et/ou les micro-mareyeurs) et des circuits longs où interviennent des commerçants spécialisés disposant d'un capital technique et commercial plus important (ravitaillage des grands marchés de la Casamance et des autres régions du Sénégal). Dans le cas de circuits courts, le poisson est acheminé par bicyclette ou au moyen de transports en commun. Dans l'autre cas, les mareyeurs disposent de véhicules, parfois équipés de caissons isothermes « artisanaux », leur permettant d'approvisionner des marchés éloignés. Le mareyage à distance est surtout le fait de commerçants originaires d'autres régions (principalement de celle du Fleuve) et appartenant au milieu pêcheur. En 1984, un seul mareyeur *diola* était présent parmi les 14 commerçants exerçant cette activité à Ziguinchor. Ceci est à mettre en relation avec la forte implication de communautés de pêcheurs d'origine extérieure dans les formes de pêche les plus lucratives. Sur la plage, la vente du poisson frais se fait généralement à l'estime, à l'exception des soles et langoustes, vendues au kg. Les prix au débarquement observés en Casamance sont relativement faibles. Ceci semble s'expliquer par la dispersion et l'isolement des points de débarquement qui limitent la concurrence entre acheteurs et par l'existence d'une forte concentration verticale entre le mareyage et la pêche dans les centres de pêche les plus importants. Sur les marchés, la vente au détail est réalisée par tas ou à la pesée. Les quelques tentatives administratives pour fixer un « prix officiel » du poisson ont été des échecs en raison de la résistance des commerçants et des difficultés

d'approvisionnement des marchés découlant de ces pratiques trop rigides (KEBE, CHABOUD, 1984).

La transformation artisanale du poisson, présente dans tous points de débarquement de la Basse Casamance, absorbe près de 75 % des prises contre 40 % pour l'ensemble du Sénégal. Les techniques de transformation ont évolué en raison de l'implantation des pêcheurs étrangers à la région. Le poisson fermenté séché (*guedj*) et le poissé séché (*lambadiang*) sont destinés aux consommateurs sénégalais tandis que la production de poisson salé-séché (*sali*) et le poisson fumé (*métora*) s'est développée pour satisfaire la demande d'autres pays africains. Les ailerons de requin sont destinés au marché d'Extrême-Orient via la Gambie. Ainsi, à la différence du poisson frais, les produits transformés génèrent des flux commerciaux plus lointains.

Les pratiques de commercialisation du poisson transformé sont relativement diversifiées selon leur degré d'intégration et de spécialisation des commerçants. Le degré maximum d'intégration se situe entre la transformation et la commercialisation, cette dernière étant l'activité la mieux rémunérée dans la filière. Dans les grands centres de débarquement, le nombre de transformateurs a été estimé à 950 auxquels s'ajoute la main-d'œuvre, surtout féminine, recrutée dans les villages. Les femmes représentent 69 % des emplois au stade de la transformation tandis que le commerce spécialisé est plutôt pratiqué par des hommes.

Différents éléments interviennent dans la formation des prix du poisson transformé : taille du poisson, lieu et modalités de vente. Ainsi, le *guedj beur* (obtenu à partir de la courbine), très prisé sur les marchés urbains du Sénégal, est vendu en gros en Casamance entre 500 et 750 F CFA/kg et au détail à Dakar entre 1 000 et 1 300 F CFA/kg.

4.2.2. CONTRAINTES ET PROBLÈMES DE DÉVELOPPEMENT

Les principaux problèmes limitant à l'heure actuelle le développement de la commercialisation du poisson frais et donc indirectement celui de la pêche artisanale, peuvent se résumer comme suit : difficultés de communications internes à la région et inter-régionales, absence d'aménagement des sites de débarquement, inadaptation des véhicules de mareyeurs, difficultés de financement pour le renouvellement et l'achat de nouveaux équipements pour les commerçants, insuffisante disponibilité en glace et en moyens de stockage sous froid, difficultés de gestion

(1) Organisme de recherche sur la nutrition et l'alimentation en Afrique.

des diverses infrastructures de froid mises en place dans le cadre de projets publics.

Les difficultés que connaît la filière du poisson transformé se situent au niveau du faible contrôle des agents économiques nationaux sur les circuits d'exportation, de la qualité souvent médiocre des produits et des difficultés de transport vers les marchés dakarois et des grandes capitales régionales (Thiès, Diourbel, Kaolack). Néanmoins, en raison du caractère moins périssable du poisson transformé et de la concurrence livrée aux produits frais de la Casamance par ceux des autres régions sur les marchés du Cap-Vert et des capitales régionales, on peut se demander si, à court terme du moins, la transformation ne devra pas être le débouché prioritaire des débarquements supplémentaires occasionnés par les projets de développement de la pêche artisanale actuellement mis en place.

CONCLUSION : PERSPECTIVES — DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS DE RECHERCHES ULTÉRIEURES

Les résultats obtenus, après deux années de recherches en sciences sociales sur les formes d'exploitation du milieu aquatique casamançais, montrent qu'il existe toujours des zones d'ombre qui limitent notre compréhension des aspects sociaux de la pêche casamançaise. Les questions nouvelles suscitées par ces zones d'ombre et le récent séminaire de Ziguinchor (1) nous ont permis de dégager un éventail de perspectives de recherches visant à mieux connaître la dynamique interne des systèmes de production et de distribution.

Tout d'abord, il est nécessaire de faire la synthèse des études réalisées et de confronter les résultats avec ceux des autres disciplines intervenant dans la région. Les travaux déjà réalisés au stade de l'exploitation des ressources devront être complétés par des études sur la commercialisation des produits halieutiques, les rapports entre cette activité et l'exploitation ainsi que leur impact sur les phénomènes d'accumulation du capital.

L'approfondissement des enquêtes historiques par une recherche des phases de sécheresse et des crises sociales, la mise en rapport de ces résultats avec la sédimentologie et la pluviométrie apporteront un éclairage nouveau sur les phénomènes socio-historiques.

Par ailleurs l'étude des rapports de production mériterait d'être approfondie. Les travaux concernant les activités féminines (cueillette des huîtres, commercialisation), devront permettre l'identification de critères de stratification sociale évaluant les différences de statut et de revenu. La réalisation d'un sondage sur les unités de pêche, en complément des études qualitatives, est indispensable pour disposer d'estimations précises des revenus tirés de la pêche en relation avec d'autres activités (agriculture).

L'étude des communautés de pêcheurs devra porter sur différents aspects. D'une part, leur appréhension du milieu aquatique, de ses ressources, de son évolution et des contraintes qui conditionnent sa dynamique est l'élément indispensable pour comprendre les réponses de ces communautés aux modifications de leur environnement, d'ordre écologique ou social. D'autre part, la connaissance de leur organisation sociale et économique devra être approfondie en donnant priorité à l'étude des structures sociales et de leurs modalités de fonctionnement ainsi qu'à celle des migrations (modalités, ampleur et impact sur l'organisation des groupes sociaux concernés).

Les autres travaux seront orientés sur les conflits de pêche (nature et ampleur, ressources en cause, aspects techniques et modalités officielles ou traditionnelles de règlement), le droit coutumier (institutions traditionnelles participant à l'aménagement de la ressource, et leur réaction aux bouleversements du milieu et aux contraintes nouvelles qui pèsent sur l'exploitation), les projets d'intervention dans le secteur (mise en place, impact économique et social).

Enfin, ces différentes actions de recherche devront aboutir à la mise en place de méthodes de suivi et de tendances du secteur de la pêche en Casamance.

Manuscrit accepté par le Comité de Rédaction le 15 novembre 1987

(1) Séminaire organisé par le Département des Recherches sur les Productions Halieutiques et l'Océanographie de l'ISRA du 19 au 25 juin 1986, consacré au bilan des travaux entrepris en Casamance par le CRODT/ISRA depuis 1984.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- CHABOUD (C.), KEBE (M.), 1986. — La commercialisation du poisson en Casamance. *In* Le Reste L., Fontana A. et Samba A. (eds), 1986. — L'estuaire de la Casamance. Actes du séminaire ISRA sur la pêche artisanale en Casamance. Ziguinchor, Juin 1986, ISRA/CRODT, Dakar : 277-290.
- CHABOUD (C.), CORMIER (M. C.), DIAW (M. G.), KEBE (M.), 1985. — Aspects socio-économiques liés à la pêche. *In* CRODT « Approche globale du système pêche dans les régions du Sine-Saloum et de la Casamance », août 1985, Publ. restr. Cent. Rech. Océanogr. *Dakar-Thiaroye* : 393-672.
- CHAUVEAU (J. P.), 1982. — La navigation et la pêche dans l'histoire du littoral sénégalais. *In* *Doc. Sci. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye*, 84 : 25-26.
- CORMIER (M. C.), 1984a. — Présentation de la géographie de la pêche en Casamance ; les migrations de pêche en Casamance ; les pêcheurs maritimes de la Casamance. La pêche en Côte d'Ivoire *in* Mémoire de confirmation ORSTOM, 210 p.
- CORMIER (M. C.), 1984b. — Les pêcheurs maritimes de la Casamance. *Doc. int. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye*, 17 p.
- CORMIER (M. C.), 1984c. — Les pêcheurs, nomades de la mer ?, l'exemple des déplacements en Casamance. *Anthropologie maritime CETMA-CNRS*, cahier n° 2, 1985 : 135-142.
- CORMIER (M. C.), 1984d. — Les jeunes Diola face à l'exode rural. Contribution pour l'année internationale de la jeunesse en 1985. *Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum.*, vol. XXI, n° 2-3, 1985 : 267-273.
- CORMIER (M. C.), 1984e. — De la pêche paysanne à la pêche en mer : les Diola de la Basse Casamance (Sénégal). *La Pêche Maritime*, juillet-août 1985 : 448-456.
- CORMIER (M. C.), 1985. — La cueillette des huîtres. Place dans le système d'exploitation diola. *Doc. int. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye*, 129 p.
- CORMIER-SALEM (M. C.), 1986a. — La gestion de l'espace aquatique en Casamance. *In* Le Reste L., Fontana A. et Samba A. (eds), 1986. — L'estuaire de la Casamance. Actes du séminaire ISRA sur la pêche artisanale en Casamance. Ziguinchor, juin 1986, ISRA-CRODT, Dakar : 181-200.
- CORMIER-SALEM (M. C.), 1986b. — La filière des huîtres. *In* Le Reste L., Fontana A. et Samba A. (eds), 1986. — L'estuaire de la Casamance. Actes du séminaire ISRA sur la pêche artisanale en Casamance. Ziguinchor, juin 1986, ISRA/CRODT, Dakar : 219-244.
- DIAW (M. G.), 1983. — Social and production relationship in the artisanal maritime fisheries of West-Africa : a comparative analysis. Thèse de Master, Université du Michigan, 256 p.
- DIAW (M. G.), 1985. — Formes d'exploitation du milieu, communautés humaines et rapports de production. Première approche dans l'étude des systèmes de production et de distribution dans le secteur de la pêche en Casamance. *Doc. sci. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye*, 104, 107 p.
- DIAW (M. G.), 1986a. — Gestion des unités de pêche et rapports de production ; la portée théorique et pratique du système de parts. *In* Le Reste L., Fontana A. et Samba A. (eds), 1986. — L'estuaire de la Casamance. Actes du séminaire ISRA sur la pêche artisanale en Casamance. Ziguinchor, juin 1986, ISRA/CRODT, Dakar : 203-204.
- DIAW (M. G.), 1986b. — Les conditions historiques du développement de la pêche en Casamance. *In* Le Reste L., Fontana A. et Samba A. (eds), 1986. — L'estuaire de la Casamance. Actes du séminaire ISRA sur la pêche artisanale en Casamance. Ziguinchor, juin 1986, ISRA/CRODT, Dakar : 137-152.
- DIAW (M. G.), 1986c. — Sociologie contemporaine de la pêche et rapports pêche-agriculture en Casamance. *In* Le Reste L., Fontana A. et Samba A. (eds), 1986. — L'estuaire de la Casamance. Actes du séminaire ISRA sur la pêche artisanale en Casamance. Ziguinchor, juin 1986, ISRA/CRODT, Dakar : 153-177.
- KEBE (M.), CHABOUD (C.), 1984. — Le poisson dans les régions d'Oussouye et de Bignona. Évaluation du projet de développement intégré des pêches artisanales en Basse Casamance. *Doc. int. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye*, 93 p., 31 tabl. 9 fig., biblio. + ann.
- KEBE (M.), CHABOUD (C.), FAYE (M.), DIOP (M.), 1985. — Commercialisation du poisson dans les régions intérieures du Sénégal, bilan provisoire. *Arch. Cent. Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye*, 144, 22 p., 17 tabl., 4 cartes + Ann.